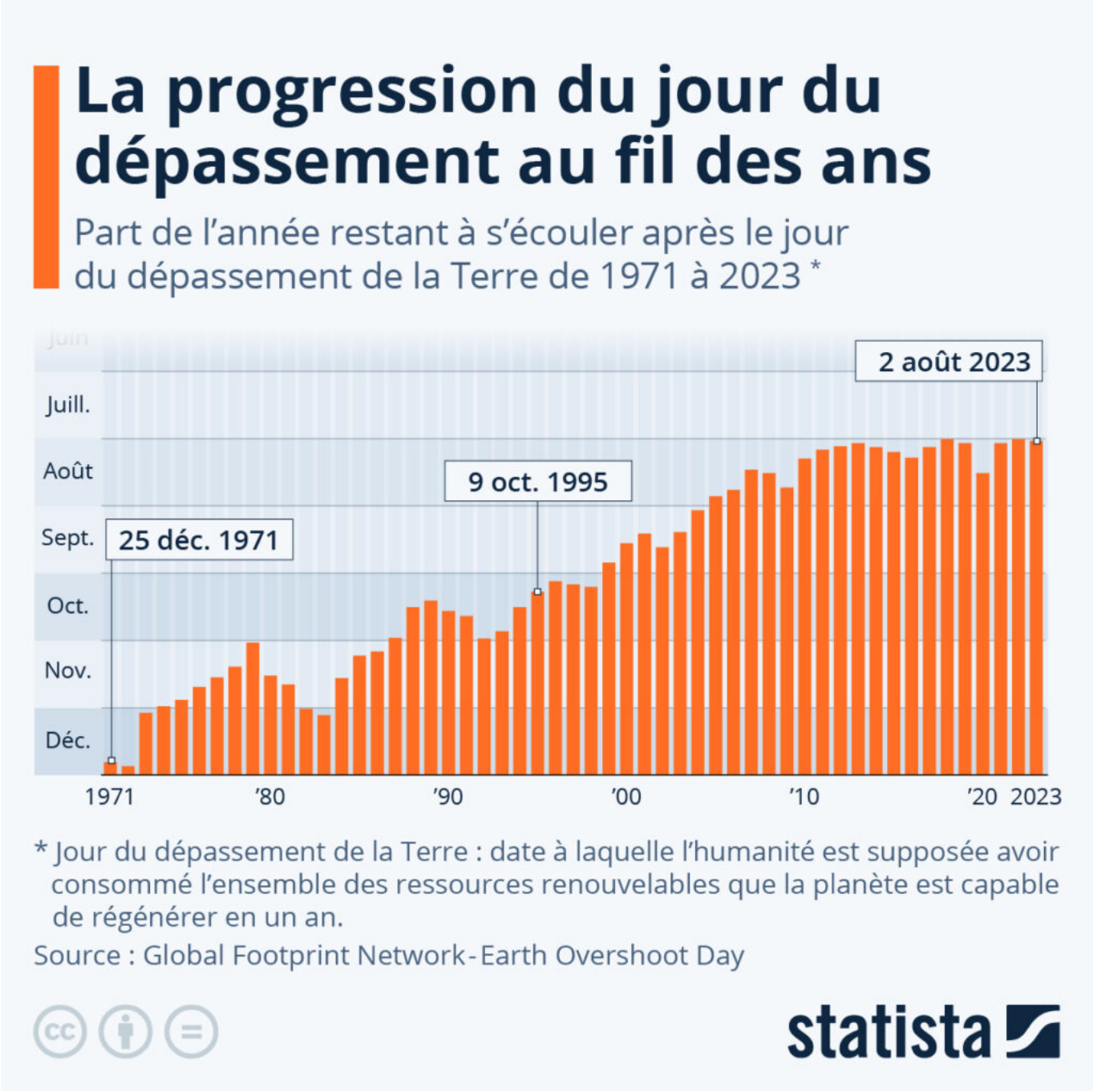
Ecrit par Echo du Mardi le 7 juin 2023

Le jour du dépassement de la Terre tombe de plus en plus tôt



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 7 juin 2023

Chaque année, l'ONG américaine Global Footprint Network calcule la date à partir de laquelle l'humanité est supposée avoir consommé l'ensemble des ressources que la Terre est en capacité de régénérer en un an. Cette année, la date fatidique tombe le 2 août. Pour obtenir ce résultat, l'ONG a comparé l'empreinte écologique de chaque pays avec la biocapacité de la planète, c'est-à-dire la surface disponible pour produire les ressources et absorber les déchets. À l'échelle mondiale, on obtient un chiffre de 1,7. Cela signifie qu'il faudrait actuellement près de 2 planètes pour subvenir durablement aux besoins de l'humanité.

L'empreinte écologique de l'humanité, qui inclut entre autres les émissions de gaz à effet de serre, connaît une hausse constante ces dernières décennies, tandis que la biocapacité de la Terre suit dans le même temps une trajectoire inverse. Il en résulte un déficit écologique de plus en plus important. Le jour du dépassement a ainsi avancé de trois jours par an en moyenne depuis 1970, même si l'on observe un ralentissement de la tendance sur les dix dernières années.

Si l'on se place à l'échelle des pays, celui dont le jour du dépassement est le plus tôt est le Qatar, ayant eu lieu le 10 février, alors que la Jamaïque affiche la date la plus tardive, soit le 20 décembre. En France, le jour du dépassement tombe le 5 mai. Seule une minorité de pays n'ont pas de jour du dépassement, c'est-à-dire que leur empreinte écologique par habitant reste inférieure à la biocapacité mondiale par habitant. Ainsi, sur les 189 pays étudiés en 2023, seulement 51, essentiellement situés en Afrique et en Asie, ne vivent pas à « crédit écologique ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista